



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DE
L'OFFICE DE TOURISME LE 19 JUIN 2018 A
L'ASSOCIATION MALAKOFF MEDERIC**

**DÉCISION N° AU-18-110
EN DATE DU 20 AVRIL 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de la fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association Malakoff Mederic, sise 21 rue Laffitte à Paris (75009), représentée par Madame Pascale TEQUI, Chargée de développement social, d'organiser une réunion d'information à l'Office de Tourisme le mardi 19 juin 2018 de 13h à 17h30 ;

VU le règlement d'utilisation de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme ;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville de Vincennes en matière de développement du tourisme d'affaires visant notamment à accueillir des groupes dans le cadre de réunions et de journées d'étude ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association Malakoff Mederic, sise 21 rue Laffitte à Paris (75009), représentée par Madame Pascale TEQUI, Chargée de développement social, une convention de location de la salle de l'Office de Tourisme, le mardi 19 juin 2018, de 13h à 17h30, dans le cadre d'une réunion d'information pour un montant de 210 euros (deux cent dix euros) TTC.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180420-Imc1H5124H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/04/2018
Date de Publication : 20/04/2018